

COMPTE-RENDU BUREAU DU 31 MARS 2025

1. INTERVENTION DE LA SCIC PAU PYRÉNÉES AFIN DE PRÉSENTER LE DISPOSITIF POUSS' EN BÉARN
2. INFORMATION SUR LES CANDIDATURES DE L'APPEL À PROJETS MAI À VÉLO 2025
3. DEMI-ÉCHANGEUR DE LA VIRGINIE (ORTHEZ) : PROJET DE CRÉATION D'UNE AIRE DE COVOITURAGE
4. AMÉNAGEMENT DE VOIRIE RUE JEANNE D'ALBRET À ORTHEZ : SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ, LE DÉPARTEMENT ET LA COMMUNE D'ORTHEZ
5. SOUTIEN FINANCIER À DES ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET/OU POUR LA LOCATION DE CHAPITEAU : EXAMEN DE DEMANDES AU TITRE DE L'ANNÉE 2025
6. INFORMATION AU BUREAU CONCERNANT L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ SUIVANT (PROCÉDURE ADAPTÉE) :
 - Remplacement des installations de chauffage et de climatisation de la mission locale d'Orthez.
7. AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LES AVENANTS SUIVANTS (PROCÉDURES FORMALISÉES) :
 - Travaux d'aménagement du site de l'ancienne Papeterie des Gaves à Orthez – avenant n°2 au lot 3,
 - Location de matériel et prestations de gardiennage pour diverses manifestations évenementielles – Avenant de transfert au lot 4.

1. INTERVENTION DE LA SCIC PAU PYRÉNÉES AFIN DE PRÉSENTER LE DISPOSITIF POUSS' EN BÉARN

L'intitulé de l'action phare 2024, pour l'axe 1 – Enjeu 2, est le suivant :

- Valoriser les atouts naturels du territoire pour développer le tourisme, maintenir l'agriculture et valoriser la forêt était le soutien au dispositif Pouss' en Béarn (test d'activité), porté par la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) Pau - Pyrénées afin de développer le test agricole sur le territoire avant installation définitive.

La **SCIC Pau Pyrénées**, créée en 2013, a pour objet une contribution au développement socio-économique et durable des territoires en favorisant, de façon solidaire, le développement d'activités et la création d'emplois. Elle offre, aux porteurs de projet, la possibilité de tester une activité économique et propose un cadre technique, juridique et comptable.

La SCIC Pau Pyrénées propose un nouvel espace test agricole « Pouss'en Béarn » co-porté avec le CIVAM Béarn, qui propose des lieux test, un hébergement juridique, technique et économique pour de futurs agriculteurs pouvant tester leur activité avant de s'installer.

Le bureau prend connaissance du dispositif.

2. INFORMATION SUR LES CANDIDATURES DE L'APPEL À PROJETS MAI À VÉLO 2025

La CC Lacq-Orthez a lancé l'appel à projet « Mai à vélo » en février dernier. Cet appel est à destination des porteurs de projets associatifs ou professionnels souhaitant proposer une initiative en faveur de la pratique cyclable sur le territoire de la CC Lacq-Orthez. La commission animation, jury de cet AAP, a validé, le 11 mars, les lauréats et le principe d'une programmation entre le 1^{er} et 31 mai. De plus, cette commission a validé, au vu du nombre et de la

qualité des répondants, de doubler l'enveloppe initiale qui était de 2 500 €. Les crédits sont disponibles sur le budget mobilité.

Avis favorable du bureau.

3. DEMI-ÉCHANGEUR DE LA VIRGINIE (ORTHEZ) : PROJET DE CRÉATION D'UNE AIRE DE COVOITURAGE

L'Etat a passé commande à ASF (VINCI autoroutes) pour l'intégration d'un parking de covoiturage au droit de l'échangeur de la Virginie (projet en cours). La commission aménagement du 13 mars 2025 a émis un avis favorable sur la proposition de VINCI présentée ci-dessous :

- le parking se situe dans les dépendances du Domaine Public Autoroutier Concédé (DPAC) : le financement serait de 70 % pour l'ASF et 30 % de subvention de la « collectivité », avec une prise en charge de l'exploitation du parking par l'ASF,

Un COTECH se tiendra le 3 avril prochain.

Avis favorable du bureau.

4. AMÉNAGEMENT DE VOIRIE RUE JEANNE D'ALBRET À ORTHEZ : SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ, LE DÉPARTEMENT ET LA COMMUNE D'ORTHEZ

Dans le cadre de l'aménagement de voirie rue Jeanne d'Albret à Orthez, il y a lieu d'établir une convention entre la communauté de communes de Lacq-Orthez, le Département, la commune d'Orthez et la régie de l'eau afin que chaque collectivité participe financièrement aux travaux selon leurs compétences respectives.

Les revêtements de chaussées et 50 % des bordures et caniveaux de la RD 933 seront à la charge du Département. Les revêtements des trottoirs et 50 % des bordures relèvent de la compétence de la communauté de communes de Lacq-Orthez. L'aménagement qualitatif d'espaces publics sera pris en charge par la commune d'Orthez. La Régie de l'Eau d'Orthez prendra en charge la reprise de 2 branchements d'assainissement.

Le bureau, à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'approuver** la convention entre la commune d'Orthez, la Régie de l'Eau d'Orthez, le Département et la communauté de communes de Lacq-Orthez,
- **d'autoriser** son Président à signer ladite convention ainsi que toutes pièces administratives et comptables qui s'avèreraient nécessaires à la bonne réalisation de cette opération.

5. SOUTIEN FINANCIER À DES ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET/OU POUR LA LOCATION DE CHAPITEAU : EXAMEN DE DEMANDES AU TITRE DE L'ANNÉE 2025

Le bureau a émis un avis favorable à la demande transmise par la commune de BAIGTS-DE-BÉARN pour le compte d'associations implantées sur le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez, et ce dans le cadre du dispositif de soutien financier pour l'organisation de manifestations sportives et culturelles.

Il appartiendra au prochain conseil communautaire de se prononcer sur un montant de la subvention.

6. INFORMATION AU BUREAU CONCERNANT L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ SUIVANT (PROCÉDURE ADAPTÉE) :

Le bureau prend connaissance du marché suivante :

- Remplacement des installations de chauffage et de climatisation de la mission locale d'Orthez :

Le marché relatif au remplacement des installations de chauffage et de climatisation de la mission locale d'Orthez est attribué à la société V2 Eurl (40400 TARTAS) pour un montant TTC de 32 566,20 €.

7. AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LES AVENANTS SUIVANTS (PROCÉDURES FORMALISÉES) :

- Travaux d'aménagement du site de l'ancienne Papeterie des Gaves à Orthez – avenant n°2 au lot 3 :

Le bureau autorise son Président à signer l'avenant n°2 du marché relatif aux travaux d'aménagement du site de l'ancienne Papeterie des Gaves à Orthez. Le lot 3 de l'avenant n°2 a pour objet les espaces verts, mobilier des Espèces Végétales Exotiques Envahissantes (EVEE). En ce qui concerne ce lot :

- *pour le projet des travaux d'aménagement de la zone d'activité de la passerelle, il en résulte une moins-value de – 7 405 € HT,*
- *suite au projet de création d'un cheminement d'accès, un nettoyage de ce dernier entraîne une plus-value de 11 425 € HT.*

Il en résulte, au final, une plus-value de 4 020 € HT.

- Location de matériel et prestations de gardiennage pour diverses manifestations événementielles – Avenant de transfert au lot 4.

Le bureau autorise son Président à signer le marché relatif à la location de matériel et aux prestations de gardiennage pour diverses manifestations événementielles. Les prestations sont réparties en 4 lots :

- *Lot 1 : location de chapiteaux, de plancher normal, de plancher autoporté, et de cloisons pour les manifestations événementielles de la CC Lacq-Orthez,*
- *Lot 2 : location de barnums lestés (stands pliants) – structures légères,*
- *Lot 3 : prestations de gardiennage,*
- *Lot 4 : location WC autonome – WC chimiques.*

Le marché est attribué à la société WC LOC SAS (59300 VALENCIENNES) pour un montant de 5 023,60 € HT. Suite à une fusion, un avenant de transfert permet de formaliser le changement du titulaire du marché qui est la SAS ENYGEA Services (59320 ENGLOS).